



Envie de découvrir le monde ? Partez avec votre assurance **MyTravel Cover**

Et bénéficiez d'une assurance santé internationale
approuvée visas Schengen et PVT



Téléchargez notre appli Easy Claim



Assurance santé internationale : et si c'était facile ?

Vous le savez, les coûts de santé à l'étranger, peuvent vite grimper. Ils sont très variables d'un pays à l'autre et bien souvent la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine n'est pas valable.

C'est pourquoi nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques que vous rencontrez lorsque vous partez à l'étranger.

Adaptée aux voyageurs, globe-trotters, PVTistes ou télétravailleurs à l'étranger (pour des séjours de 3 mois à un an), l'assurance **MyTravel Cover** vient remplacer la couverture Sécurité sociale et mutuelle française.

**SOUSCRIPTION
100% EN LIGNE
AVEC
ATTESTATION
D'ASSURANCE
IMMÉDIATE**



Notre promesse



Couverture internationale : valable dans tous les pays visités



Aucune avance de frais en cas d'hospitalisation



Tous vos services digitaux disponibles dans l'appli n°1 du marché



Un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez

Nos chiffres clés

+ 150 000

voyageurs déjà couverts

180

pays couverts

300

collaborateurs polyglotes

26

nationalités

20 000

partenaires distributeurs

14

pays d'implantation

Sommaire

- P.3** Les coûts de santé dans le monde
- P.4** Comment bien vous assurer ?
- P.5** Vos garanties santé en un clin d'œil
- P.8** Des services digitaux pour une assurance plus facile

Les coûts de santé dans le monde

Selon les régions, les coûts de santé explosent

Dans certains pays, nous observons une croissance soutenue du coût des soins dans les cliniques et hôpitaux privés visant principalement la population expatriée. Ces établissements privés facturent des frais de santé non régulés et exorbitants, souvent bien supérieurs à ceux du secteur public. Ils peuvent également être enclins à prescrire des soins excessifs, prolonger inutilement les hospitalisations et recommander des interventions non essentielles. C'est pour éviter tout cela que nos équipes médicales sont à vos côtés pour vous conseiller sur le choix de l'établissement, étudier le traitement qui vous est proposé et si besoin, vous mettre en relation, en toute confidentialité, avec des experts médicaux reconnus pour un 2^{ème} avis médical.

Une qualité d'infrastructures qui varie d'un pays à l'autre

L'accès à des soins médicaux de qualité s'avère parfois complexe dans certaines régions du monde en Asie du Sud Est ou en Afrique par exemple. Chez APRIL, nous avons noué des accords avec les structures médicales de référence sur place, et organisons régulièrement des évacuations sanitaires vers un pays plus adapté si la situation le nécessite. Nous veillons à ce que vous ayez accès aux meilleurs soins, peu importe votre localisation.

Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre équipe médicale. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été réalisés.

Exemples de coûts de santé

États-Unis

Consultation généraliste	197 €
Consultation spécialiste	280 €
Un jour d'hospitalisation	4 385 €
Coût d'un IRM	1 034 €

Royaume-Uni

Consultation généraliste	175 €
Consultation spécialiste	293 €
Un jour d'hospitalisation	2 668 €
Coût d'un IRM	730 €

Hong Kong

Consultation généraliste	88 €
Consultation spécialiste	210 €
Un jour d'hospitalisation	1 700 €
Coût d'un IRM	1 115 €

Mexique

Consultation généraliste	62 €
Consultation spécialiste	210 €
Un jour d'hospitalisation	2 000 €
Coût d'un IRM	600 €

Singapour

Consultation généraliste	125 €
Consultation spécialiste	200 €
Un jour d'hospitalisation	2 500 €
Coût d'un IRM	1 130 €

Comment bien vous assurer ?

En choisissant de confier votre santé au leader français de l'assurance des personnes en mobilité internationale.

Nous le savons, partir à l'étranger est synonyme d'excitation et d'enthousiasme mais peut parfois soulever des questions en matière de santé. C'est pourquoi chez APRIL, nous vous accompagnons durant toutes les étapes de votre séjour, partout dans le monde depuis plus de 40 ans.

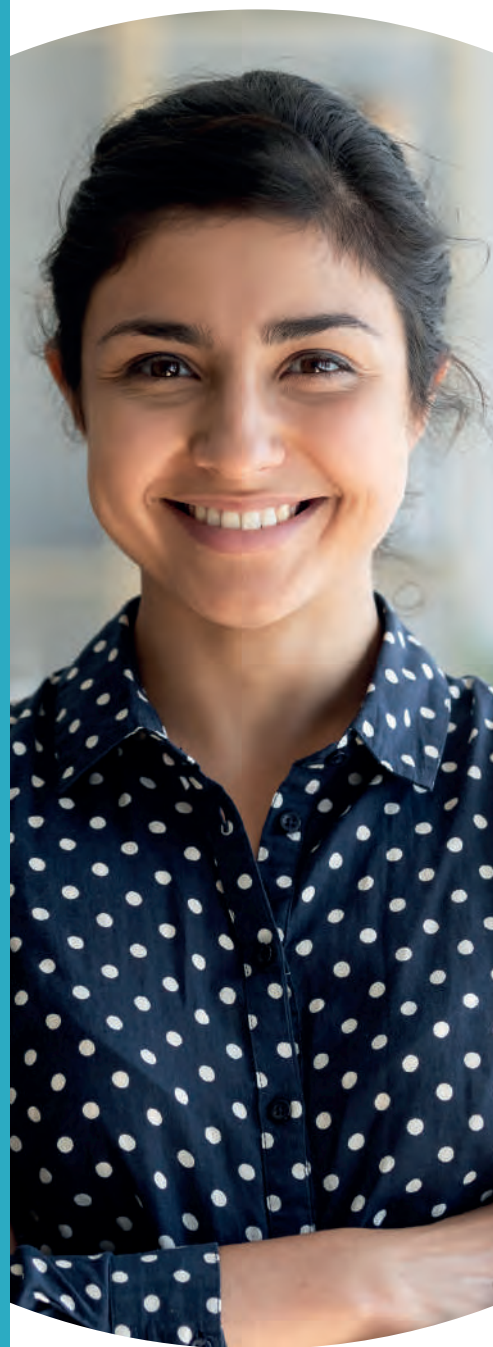
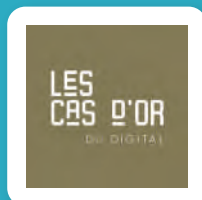
Nos conseillers sont à votre écoute 24/24

Des spécialistes de l'assurance multilingues vous accompagnent dans le choix de votre assurance et à chaque étape de votre parcours médical, 24/7 et dans le monde entier. Nos conseillers sont joignables par téléphone, e-mail, chat, Facebook Messenger et via votre appli Easy Claim.

Notre savoir-faire est récompensé

Nous avons ainsi reçu 19 prix sur les 3 dernières années, pour la qualité de nos services et notre capacité à innover pour faciliter l'accès aux soins de nos assurés.

En savoir plus



Nos clients sont satisfaits

★★★★☆ 4,6/5

Note APRIL International sur **ekomi**

Quelles garanties vous sont proposées ?

Vous avez le choix entre différents types de couverture

au 1^{er} euro

> si vous recherchez une couverture prenant en charge vos frais de santé dès le 1^{er} euro dépensé (c'est à dire qu'APRIL fait office de Sécurité sociale et de mutuelle),

en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

> si vous souhaitez y adhérer (disponible uniquement sur la formule Comfort),

en complément de la Sécurité sociale française

> si vous en bénéficiez (disponible uniquement sur la formule Comfort).



La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Les avantages de la CFE :

- > continuité de vos droits et de votre couverture santé en France ;
- > continuité de la prise en charge des soins sur la base du tarif français ;
- > aucun délai de carence en cas de retour en France : vous intégrez immédiatement le régime de Sécurité sociale ;
- > aucune exclusion de couverture.

La CFE et APRIL International, un partenariat privilégié pour des démarches facilitées :

- > Un seul numéro de téléphone pour toute question relative à vos remboursements
- > Des délais de traitement de vos remboursements plus rapides
- > Un règlement unique : APRIL vous règle pour son propre compte et celui de la CFE
- > Votre Carte Vitale toujours active pour vos soins en France

Garanties Frais de Santé	Formule Emergency	Formule Comfort
Couverture	Uniquement en cas d'accident et d'urgence médicale	Valable dans toutes les situations
Montant maximum de remboursement	Jusqu'à 250 000 €	Jusqu'à 500 000 €
Médecine courante	Jusqu'à 750 €	Illimitée Téléconsultation incluse
Conditions de remboursement	Formulaire à faire remplir par votre médecin pour chaque demande de remboursement	Formalités simplifiées

Des garanties en plus, quelle que soit la formule choisie !

Un Pack assistance complet incluant :

- > une couverture des objets de valeur* (ordinateur, téléphone portable, GoPro...)
- > la garantie « Retour anticipé »
- > Responsabilité civile vie privée garantie jusqu'à 4 500 000 €

● Découvrez l'ensemble des garanties en page 6 de ce document.

* couverts selon conditions



La formule Comfort : recommandée par APRIL pour un séjour à l'étranger couvert à 100 % !



Garanties frais de santé

Formules	Emergency	Comfort
Plafond pour toutes les garanties Frais de santé (global maximum par assuré)	250 000 € Couverture uniquement en cas d'accident ou d'urgence médicale	500 000 €
Hospitalisation médicale et chirurgicale		
› Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) › Frais de séjour (y compris forfait journalier en France) › Honoraires médicaux et chirurgicaux › Examens, analyses, médicaments › Actes médicaux	100% des frais réels Accord préalable nécessaire et orientation vers l'hôpital le mieux adapté	
Médecine courante		
Consultations et actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes, analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels, jusqu'à 750 € par an uniquement suite à un accident et urgence médicale et sur présentation du formulaire de remboursement	100% des frais réels Téléconsultation illimitée
Dentaire et optique		
<i>Valable en cas d'urgence non-accidentelle (état de santé nécessitant des soins rapides, généralement dans les 48h)</i>		
Soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident	jusqu'à 400 € par an	
<i>Valable en cas d'urgence accidentelle (état de santé résultant d'un accident dû à une cause extérieure nécessitant des soins rapides, généralement dans les 48h)</i>		
Soins dentaires d'urgence (non cumulable avec les soins dentaires d'urgence non consécutifs à un accident)	Jusqu'à 800 € par an	
Optique : verres et monture ou lentilles	Jusqu'à 300 € par an	
Autres garanties		
Assistance rapatriement	100% des frais réels en cas de transport médical ou rapatriement sanitaire Billet aller/retour en cas de retour anticipé	
Responsabilité civile vie privée	Jusqu'à 4 500 000 € pour les dommages corporels	
Assistance juridique	Jusqu'à 15 000 € par évènement en cas d'avance de caution pénale	
Individuelle accident	10 000 € en cas de décès accidentel et jusqu'à 40 000 € en cas d'invalidité suite à un accident	

**Votre couverture vous propose bien plus encore !
Pour en savoir plus, consultez votre Tableau de garanties.**



Et pour qu'il n'y ait pas de surprise, on vous prévient : vos frais de dermatologie, vos médicaments non génériques, vos soins dentaires de routine, les médecines douces ainsi que les vaccins ne sont pas couverts par ce contrat.

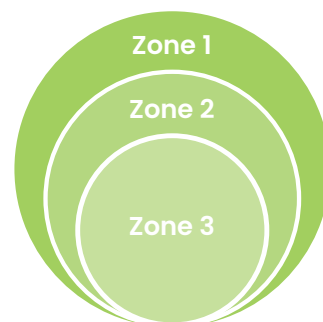
Vous choisissez la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront

Votre contrat MyTravel Cover vous propose 3 zones de couverture au choix :

Zone 1 : Monde entier y compris États-Unis,

Zone 2 : Canada, Chine, Hong-Kong, Mexique, Monaco, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et zone 3,

Zone 3 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 1 et 2.



Votre couverture sera valable :

- > dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- > dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- > en cas d'accident ou d'urgence médicale sur présentation du formulaire de remboursement, pendant 30 jours cumulés sur toute la période en dehors de la zone de couverture,
- > à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter [ici](#)).

Formules / Types de couverture	Emergency 1 ^{er} €			Comfort 1 ^{er} €			Comfort complément Sécurité sociale / CFE / CAFAT*		
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Jusqu'à 30 ans inclus	103 €	61 €	45 €	147 €	84 €	62 €	116 €	69 €	49 €
Jusqu'à 40 ans inclus	212 €	113 €	86 €	285 €	145 €	109 €	185 €	98 €	76 €
Jusqu'à 50 ans inclus	394 €	183 €	125 €	510 €	231 €	157 €	332 €	147 €	103 €
Jusqu'à 60 ans inclus	516 €	237 €	163 €	669 €	302 €	202 €	436 €	191 €	132 €
Jusqu'à 70 ans inclus	815 €	404 €	254 €	955 €	474 €	296 €	618 €	302 €	194 €
Jusqu'à 79 ans inclus	1 115 €	585 €	361 €	1 245 €	658 €	407 €	804 €	417 €	262 €

* Les tarifs mensuels indiqués pour les 3 zones n'incluent pas les cotisations à la Sécurité sociale / CFE.



Le paiement mensuel est possible pour l'offre MyTravel Cover.

À noter : la souscription est de 3 mois minimum. Si vous choisissez de payer mensuellement par prélèvement SEPA, des frais de 3 € s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Quelle couverture de la COVID-19 ?

Vous vous posez sûrement des questions concernant la prise en charge COVID-19 et on vous comprend. Voici nos réponses en toute transparence.

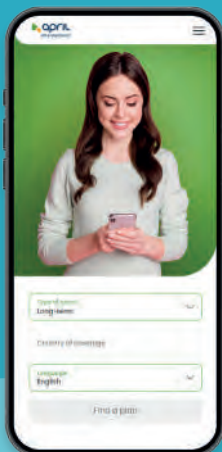
Quels soins sont couverts ?

- > vos frais d'hospitalisation,
- > vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
- > vos tests PCR, antigéniques et sérologiques nécessaires médicalement et **uniquement sur prescription médicale**.



Attention : dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pensez bien à obtenir une ordonnance en utilisant notre service de téléconsultation (formule Comfort).

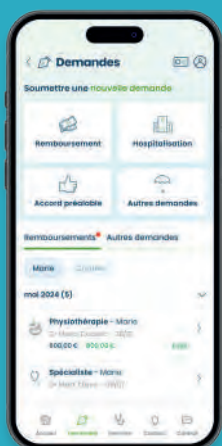
Des services digitaux pour une assurance en plus facile



1

Souscription 100% digitale

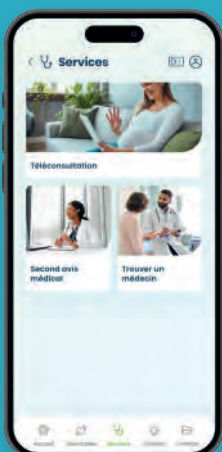
Vous pouvez directement consulter tous nos tarifs, effectuer un devis, souscrire et signer en ligne. Vous recevez immédiatement votre Attestation d'assurance et pouvez être couvert dès le lendemain.



2

Easy Claim, tous vos services dans l'appli n°1 du marché

Pour vous faciliter la vie à l'étranger, téléchargez l'appli Easy Claim et gérez votre contrat d'assurance santé internationale en quelques clics.



3

Un service de téléconsultation 24/7

Depuis l'appli Easy Claim, entrez en contact avec un médecin à tout moment, grâce au service de téléconsultation gratuit et illimité inclus dans votre contrat (formule Comfort uniquement).



Zoom sur l'appli Easy Claim

Easy Claim : tous vos services dans une seule appli



Envoyez vos factures de soins
et suivez vos remboursements



Parlez à un médecin via la téléconsultation
(formule Comfort uniquement)



Trouvez un prestataire de santé



Préparez une hospitalisation



Retrouvez tous les documents utiles
au fonctionnement de votre contrat



Consultez et modifiez
vos informations personnelles



Communiquez avec
vos conseillers dédiés

Élue meilleure appli

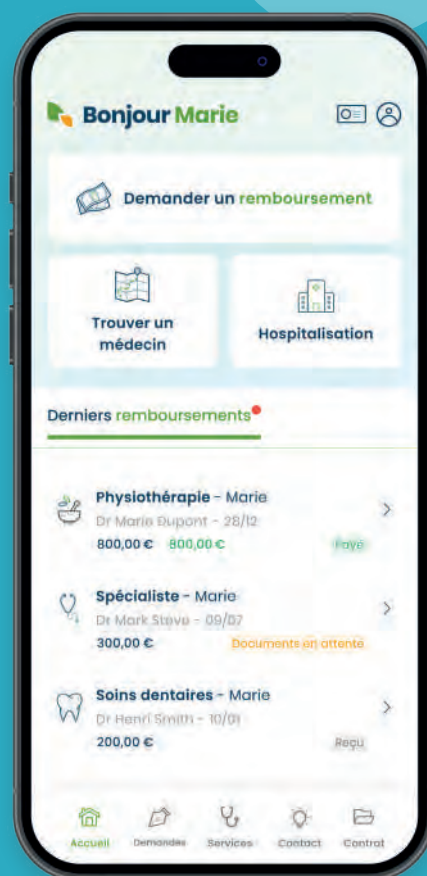
sur le marché de l'assurance santé internationale,
et ce sont nos clients qui le disent !

★★★★☆ 4,7/5

Note **App Store**

★★★★☆ 4,3/5

Note **Google Play**



Téléchargez Easy Claim



Télécharger dans
iApp Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



VALABLE
UNIQUEMENT
POUR LES
COUVERTURES
AU 1^{ER} EURO

● **Nouveau !**

Easy Pay Card

Easy Pay Card est une solution de tiers payant digitale qui vient en complément des remboursements pour les dépenses courantes sous 48h via Easy Claim et des accords de tiers payant disponibles partout dans le monde.

Cette carte peut vous être remise sur demande ou vous être proposée par nos conseillers sur la base d'un devis pour tout type de soins : pharmacie, IRM, prothèses et implants, optique...

- > Pas d'avance de frais
- > Pas de plafond
- > Carte virtuelle Wallet
- > Créditée instantanément
- > Valable chez tous les professionnels de santé, partout dans le monde



3. Comptez sur un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez



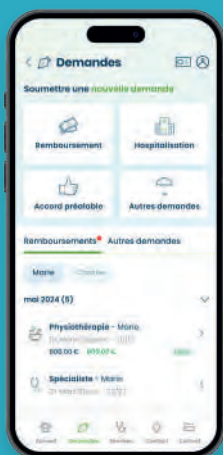
2,2 millions de professionnels de santé référencés dans le monde

Retrouvez nos hôpitaux, médecins et pharmacies partenaires sur l'appli Easy Claim.



Vous êtes hospitalisé en urgence

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre Carte assuré (disponible sur Easy Claim et téléchargeable dans votre Wallet).



Vous programmez une hospitalisation

Envoyez-nous votre demande de prise en charge sur l'appli Easy Claim dès que possible afin que nous puissions vous accompagner dans votre parcours de soins : notre équipe médicale vous conseille sur le traitement prescrit, vous oriente vers l'établissement le plus adapté, et organise le paiement de votre facture auprès de l'hôpital.



Un médecin à portée de clic 24/7

Grâce au service de téléconsultation inclus dans votre contrat (en formule Comfort uniquement), en partenariat avec MédecinDirect.



Votre service de tiers-payant aux USA

Les coûts de santé aux USA peuvent être exorbitants. Afin de vous éviter de mauvaises surprises, nous avons négocié pour vous des tarifs préférentiels avec AETNA et Caremark, deux des plus grands réseaux de soins aux USA.

Pour toute demande d'**hospitalisation**, il vous est fortement conseillé de vous rendre dans des hôpitaux appartenant au réseau « **Recommandé par APRIL** » pour éviter toute pénalité. Rendez-vous sur votre application Easy Claim pour en consulter la liste.

Bénéficiez d'un accès auprès de :

- > 690 000 médecins,
- > plus de 5 500 hôpitaux,
- > plus de 68 000 pharmacies.

Vous n'aurez pas à faire l'avance de frais, nous réglerons directement votre facture.



À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 900 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale, en dommages de niches et en gestion de patrimoine.

APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés tout en s'engageant sur les enjeux de Responsabilité Sociétale structurés au sein de sa démarche Oxygen.

Le groupe APRIL opère dans 18 pays et a enregistré en 2023 un chiffre d'affaires de 630M€.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

**Contactez l'un
de nos 20 000
partenaires
courtiers ou les
conseillers APRIL**

Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède - 75012 Paris - FRANCE
www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - FRANCE.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727

 **april**
International

L'ASSURANCE EN PLUS FACILE